L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 21 JUILLET 1885 58me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 21 JUILLET 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le Shérif, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, un grand nombre de certificats, réclamations, billets, etc. Aussi, plusieurs terrains dans le 1er District, faisant face aux rues Ramparts, Callliope, Clio et White, et un lot de terre dans l'Ile bornée par les rues Galvez, St-Pierre, Miro et Promenade Carondelet. Aussi, au No 32 rue Royale, un grand cooking range, meubles, tables, etc. Et à son magasin de dépôt rue Ste-Anne, 11 grandes caisses de tabac en feuilles, cigares, balances, etc.

Par P. A. Looby, constable, au Union Warehouse, coin Notre-Dame et Tchoupitoulas, installation, plateforme et le contenu d'une exhibition.

Par Jas P. Guinault, au No 133 Promenade Carondelet, un lot de meubles.

Par J. V. Gourdain, au No 79 rue Bienville, entre Bourbon et Royale, encriers, pèse-papiers, serre-papiers, règles, encres, etc.

Par H. Stern & Co. dans leurs salles d'encan 35 Chartres, bottes, souliers et brodequins.

La Russie et l'Angleterre en Asie.

Il faut rendre cette justice à l'Angleterre : Tout en se dévouant à l'humanité—car telle est la mission qu'elle s'est donnée de tout temps; elle nous le répète si souvent et sur tant de tons, que nous sommes bien forcés d'y croire —elle n'oublie pas ses intérêts propres. Elle veut bien faire les affaires de la civilisation, mais à condition qu'elle fera en même temps les siennes. Jamais vous n'avez entendu un roi ou un ministre de cette nation dire, en plein parlement : "l'Angleterre est assez riche pour payer sa gloire." L'Angleterre fait toujours payer sa gloire aux autres, assez cher même, quelquefois, mais toute peine mérite salaire, tout service veut être récompensé; c'est là une maxime à laquelle elle reste fidèle.

Elle a fondé une sorte de société en commandite sous la raison sociale Civilisation et Cie, et il ne s'y fait guère d'opération, sans qu'elle trouve le moyen de s'approprier soixante-dix à soixante-quinze pour cent des bénéfices. Elle excelle dans cet étonnant jeu de bascule entre l'humanitarisme et l'égoïsme, jeu où l'on ne sait jamais lequel des deux doit l'emporter, que quand le tour est fait et la timbale décrochée.

Ce jeu lui a constamment réussi; nous le lui connaissons peut-être pas d'exemple d'insuccès, mais ç'a été à une condition que, de tout temps, elle a scrupuleusement observée : ne jamais laisser se compliquer une situation, ne jamais se mettre deux affaires à la fois sur les bras. C'est là une des grandes habiletés de la politique de la Grande-Bretagne et le secret de bien des réussites dont l'on ne se rendrait pas compte autrement. Il faudrait remonter bien loin dans ses annales pour y trouver une situation semblable à celle qu'elle subit aujourd'hui, dans laquelle elle s'est laissé attirer à l'étourdie.

Nous ne reconnaissons plus ici la sagacité habituelle de ses hommes d'Etat. Dans la guerre russo-turque, elle avait su très adroitement tirer son épingle du jeu. Sans avoir brulé une seule amorce, elle avait pu arrêter le czar au moment où il allait mettre la main sur Constantinople, et, pour prix du service rendu, elle s'était fait céder une grande île de l'Archipel.

C'était une de ces surprises qui sont familières à la diplomatie anglaise, qui étonnent au premier abord, mais qu'on s'explique bientôt à l'aide des précédents et auxquelles on se résigne, faute de les avoir prévues. Tout en se rendant maîtresse d'une nouvelle station dans la Méditerranée, presqu'en face de Constantinople, elle s'efforçait à maintenir le statu quo en Orient. Il y avait une sorte de service rendu en même temps qu'une acquisition faite, l'Europe ne pouvait pas précisément jeter les hauts cris.

Dans la question égyptienne, nous la voyons sortir de son terrain ordinaire; aussi paraît-elle y manquer pied, dès les premiers pas. Qu'elle ait cherché à se débarrasser de l'immixtion de la France dans le contrôle du Canal de Suez et dans le règlement de la dette égyptienne, soit, mais la question n'était pas seulement anglo-française, elle était européenne; elle froissait ainsi toutes les puissances. Aucune excuse à cet accaparement, aucun prétexte qui pût servir de couverture à cet acte d'égoïsme. Au lieu de donner à l'entreprise une apparence d'intérêt général, c'était ses intérêts particuliers qu'elle y mettait en avant, au détriment de ceux d'autrui. De là, les dispositions hostiles de l'Europe à son égard et l'isolement auquel elle a été réduite, quand il lui a fallu entreprendre son expédition du Soudan.

Comment a-t-elle pu se jeter dans cette lointaine et périlleuse aventure, au lendemain même du jour où elle venait de contribuer à l'humiliation de sa grande rivale asiatique, qui convoite son empire de l'Inde et ne perd jamais la moindre occasion d'y faire un pas en avant ? La Russie ne devait-elle pas profiter des embarras de l'Angleterre en Afrique pour faire un mouvement dans l'Afghanistan ? Elle n'y a pas manqué, en effet. A peine Lord Wolseley s'était-il enfoncé dans la Haute-Egypte, à la poursuite d'un ennemi insaisissable, que l'on entendit parler d'une avance des Russes. Ces derniers profitaient, tout naturellement, de la fausse situation où s'étaient jetés maladroitement leurs rivaux, et dans laquelle ils s'étaient, plus maladroitement encore, privés de toute espèce de sympathie de la part de l'Europe. Déjà incapable de se tirer d'affaire avec honneur du côté du Soudan, obligée de reculer devant un faux prophète qui a soulevé contre elle toutes les populations, comment pourrait-elle faire face en même temps au nouvel ennemi qui se dresse contre elle aux portes de l'Indo? Elle qui se pose toujours en champion de la civilisation, la voilà qui, en réalité, fait les affaires de la barbarie en Afrique. En ce qui concerne les Indiens, depuis si longtemps qu'elle est en train de les civiliser, il ne paraît pas qu'elle leur ait fait faire de bien grands progrès. Tout s'est, au contraire, borné, pour elle, à s'enrichir des tributs qu'ils lui payaient, à se servir de leur pays comme d'un débouché facile aux produits de ses manufactures. Le monde entier, revenu de préjugés favorables à son endroit, se demande s'il a réellement à gagner à ce qu'elle conserve cet empire, s'il a quelque chose à perdre à ce que la Russie le lui enlève en tout ou en partie. Dans le doute, il s'abstient et laisse faire.

Ainsi, indifférence d'un côté, antipathie, répulsion, de l'autre—voilà les sentiments qu'inspire l'Angleterre au moment même où elle se trouve engagée dans deux malheureuses affaires lointaines qu'avec un peu plus de modération, tout au moins, avec un peu plus d'adresse, elle eût pu éviter. Médiatrice à ses seules forces, elle n'en doute pas, du reste, sont insuffisantes [illegible] elle ne peut se tirer d'affaire qu'au moyen de compromis ou de reculades, aussi peu honorables pour elle que peu profitables à l'humanité.

C'était bien la peine d'enlever à la France, sur l'Egypte, une influence qui a toujours tourné au bénéfice de la civilisation ; de se mettre à dos toutes les puissances de l'Europe, pour en arriver, comme on le projette, à livrer de nouveau ce malheureux pays aux mains de la Turquie.

Triste conséquence, bien digne de la politique aux vues étroites, égoïste, d'où elle découle : une sorte de restauration de la puissance de La Porte en Egypte, un nouvel encouragement donné au fanatisme musulman. Etait-ce là que devaient aboutir les efforts de cinquante ans pour donner à la question d'Orient une solution civilisatrice ? La belle garantie offerte à l'Europe ! et comme l'Egypte qui n'a jamais été qu'une proie pour La Porte, va se trouver allégée des charges qui pèsent sur elle, en retombant directement sous la main de son ancienne maîtresse !

En Asie, même situation forcée. Ne pouvant pas elle-même arrêter la marche des Russes, l'Angleterre en est réduite à confier la défense de l'entrée de l'Afghanistan à l'émir du pays; on le décore de l'Ordre de l'Etoile de l'Inde, on l'aide à lever une armée chez lui, on lui promet les secours des réguliers anglais et indiens.

Tout cela n'a pour but que d'en imposer à la Russie, qui ne s'en laissera pas effrayer. S'il est de son intérêt, et si elle se croit en état de marcher en avant, elle marchera sans broncher, mais là n'est pas, croyons-nous, son but; elle veut s'arrondir, prendre ses sûretés, afin d'établir bien nettement, bien irrésistiblement, sa suprématie dans l'Asie Centrale. Cela fait, si elle y réussit, l'empire indien de l'Angleterre pourra se traîner encore quelque temps, mais il sera bien malade. Cette aggravation de situation, c'est l'Angleterre qui se l'est préparée par les fautes qu'elle a commises en Egypte. Elle a trop levé le masque, cette fois; de là, les colères des nations européennes, son isolement, sa fausse situation, les revanches de sa rivale et ses reculades forcées à elle-même. Nous regrettons tout cela, parceque jusqu'ici, malgré ses défauts et son égoïsme, elle avait été un facteur assez puissant dans l'œuvre civilisatrice du monde moderne.

Nous lisons, dans le *Temps*, du 7 juillet :

La lutte passionnée à laquelle a donné lieu l'élection municipale de Charonne s'est terminée par la défaite, à une majorité relativement considérable, des antipossibilistes, c'est-à-dire des hommes qui attendent de la violence seule le triomphe de leurs doctrines révolutionnaires; M. Patenne l'a emporté avec plus de cinq cents voix de majorité sur le général de la Commune, M. Endes. Sans vouloir attribuer une importance excessive à ce résultat, il n'est pas inutile de constater que, dans un quartier qui est considéré par les anarchistes et les communistes comme étant une de leurs places fortes, le parti de l'évolution, pour nous servir de l'expression employée par la *Justice*, l'emporte sur celui de la révolution, même lorsque ce dernier se trouve renforcé, ainsi que cela s'est produit dans le cas actuel, par le concours des intransigeants. M. Henri Rochefort, en effet, a soutenu très énergiquement dans son journal et dans les réunions électorales la candidature de l'ancien général de la Commune. Malgré ce précieux appui, cette candidature a assez piteusement avorté, ce qui tendrait à établir, comme nous l'avons toujours pensé, que les vociférations et les énergumènes qui remplissent du bruit de leurs déclamations certaines réunions publiques ne constituent qu'une très faible minorité dans la population parisienne, et que nous ne courons point tant aux abîmes que quelques personnes se plaisent à le dire.

Ce qui fait, en somme, l'intérêt de l'élection d'hier, surtout dans les circonstances où nous sommes et à l'approche des élections générales, ce sont les luttes d'influence qui s'y sont produites entre les hommes et les journaux qui se disputent la faveur populaire et la direction des partis avancés; entre, par exemple, M. Rochefort et M. Sigismond Lacroix ; entre l'*Intransigeant* et le *Radical*; entre le *Cri du Peuple* et la *Justice*. Et il n'y avait pas seulement, dans cette élection municipale de Charonne, deux candidats en présence et en opposition, il y avait aussi deux programmes : le programme radical, dû à l'initiative de MM. Clémenceau et Pelletan, et le programme révolutionnaire et communiste, élaboré par les groupes socialistes des divers arrondissements et accepté, sans réserve aucune, par l'*Intransigeant*, lequel de ces deux programmes avait le plus de chances de prévaloir dans les milieux populaires, voilà la question, relativement intéressante, sur laquelle le scrutin était appelé à fournir quelques indications. Cela seul suffit à expliquer l'animation de la lutte. C'est, en définitive, le programme radical qui l'a emporté avec M. Patenne. Ce succès va certainement accroître les résistances qu'a rencontrées, même à l'extrême gauche du parti radical et dans le camp des autonomistes, le programme révolutionnaire. Il devient très présumable que ce programme ne réunira qu'un petit nombre d'adhérents et que les socialistes eux-mêmes, ceux du moins qui ne rêvent pas un bouleversement total de la société au moyen de la violence, en rédigeront un autre moins excessif.

On voit que, sous ces divers rapports de la prévalence des programmes, de la répartition des influences, de la direction de l'action électorale dans les quartiers où domine la démocratie avancée, le scrutin d'hier a son intérêt. On peut s'en apercevoir en tout ce qui se dit dans les divers journaux qui ont pris une part active à la lutte. Les uns, ceux qui ont soutenu la candidature Patenne, ne dissimulent pas la joie que leur donne ce résultat ; les autres redoublent leurs invectives à l'égard du candidat victorieux et de ses partisans. C'est donc bien réellement d'une grosse question d'influences qu'il s'agissait dans cette élection de Charonne. On peut noter, d'ailleurs, que les conservateurs ne sont pour rien dans le succès du candidat radical. Les voix conservatrices données au premier tour de scrutin à M. Maux lui sont restées acquises, à peu de chose près, au scrutin de ballotage. Ce sont bien réellement des voix républicaines qui ont fait la majorité obtenue par M. Patenne. Ce n'est pas là ce qui peut consoler les ultra-révolutionnaires de leur échec et on comprend que leur irritation en redouble. Maintenant reste à savoir quelle sera l'attitude du nouvel élu au conseil municipal, car il ne suffit pas d'avoir été élu contre les révolutionnaires, encore ne faudrait-il pas se faire au conseil l'instrument de leur politique tapageuse. C'est ce dont, nous l'espérons, M. Patenne saura se rendre compte.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Le Bureau hydrographique de Washington vient de publier le résultat des nombreuses expériences qui ont été faites dans le but de déterminer, avec le plus de précision possible, la longueur, la crenx et la durée des lames de l'Atlantique. La plus longue lame, observée jusqu'à ce jour, avait, assure-t-on, un demi-mille de long et avait employé 23 secondes à passer devant un point fixe. Pendant les grands coups de vent de l'Atlantique Nord, les lames atteignent quelquefois une longueur de 500 à 600 pieds et durent de 10 à 11 secondes. Les mesures les plus minutieuses concernant la hauteur des lames ont donné 13 m. 41 et 14 m. 63 pour leur maximum ; la hauteur moyenne des grandes lames est d'environ 6 mètres 14 (50 pieds).

Il va sans dire que ces mesures ne se rapportent qu'aux lames formées sur l'Océan Atlantique par les grands coups de vent ordinaires et non à ces immenses ondulations que l'on a pu voir exceptionnellement produites par de forts tremblements de terre ou d'autres cataclysmes.

Le major du génie anglais Holdich, qui se trouvait à Hérat le 11 mai dernier avec le colonel Stewart et le major Peacock, écrit que les défenses de Hérat ne sont nullement à mépriser, même dans leur état actuel, et que, probablement avant peu, elles seront devenues formidables. On se trompe lorsqu'on suppose que Hérat est une ville ruinée. Les remparts et les ouvrages avancés la bordent sans doute à *certains* endroits; mais en somme ils ne sont pas en plus mauvais état qu'il y a quarante ans, quand Sanders en a parlé. La ville elle-même est en meilleur état que n'importe quelle ville persane visitée par le colonel Stewart, à l'exception de Meshed.

LOUISIANE.

Le Sugar Bowl and Farm Journal, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 18 juillet :

Une fois de plus, nous sommes autorisés à affirmer que le temps continue à être favorable aux récoltes. De temps en temps, des pluies sont tombées dans presque toutes nos paroisses, de sorte que la canne a été convenablement travaillée et se trouve en bonne condition.

Dans le nord de la Louisiane, il y a eu des sécheresses, comme de notre côté, mais plus tard, on y a reçu aussi des pluies qui ont rendu au coton sa vigueur. Presque partout, il a une fort belle apparence.

Enfin le véritable temps d'été nous est arrivé. La semaine dernière, le thermomètre s'est élevé jusqu'à 90, et les affaires en ont été arrêtées. Tous ceux qui l'ont pu, sont allés se réfugier dans les villes d'eau, ou dans tout autre endroit où l'on trouve un peu de repos et de fraîcheur. Mais l'état sanitaire est partout excellent.

—Lettre de Washington, Lne.:

"Nous avons eu un temps très favorable, depuis le 1er juin. Beaucoup de pluies, mais pas assez pour empêcher les travaux de s'accomplir. Les récoltes sont propres et le sol en bon état. Le maïs et le coton sont en meilleur état que depuis bien des années. Très peu ont oublié de semer en grande quantité des patates douces, et les pluies ont donné beaucoup de vigueur aux racines, qui poussent remarquablement bien.

"Je pense, M. l'éditeur, que le Dr Alfred R. Gourier, d'Iberville, possède toutes les qualités voulues pour diriger la ferme d'expérimentation. Je ne vent rien dire contre le professeur Snubbs, mais ce n'est pas le seul choix auquel soient condamnés les planteurs."

—L'habitation New Hope, à MM. Kelly et Rose, a 250 acres de riz, de la canne et du maïs ; fait usage de pompes pour l'irrigation des champs.

Bonnet Carré, à M. John Chaffe, a 100 acres de plant de cannes, 100 de maïs et de pois, 70 de millet, 100 d'avoine; élève de beaux bestiaux, des Jersey, des Holstein, fait beaucoup de beurre et de lait.

M. A. B. Alexander dirige les travaux de l'habitation ; Mme Alexander est à la tête de la laiterie.

New Era, à M. L. Montégut, a 90 acres de plant, 75 de souches et 100 de maïs. Excellent paturage pour les bêtes à cornes et les moutons; a roulé 97 acres de cannes en 1884, fait 150,000 livres de sucre et 60 gallons de mélasse sur 1000 livres de sucre, cultive les cerisiers.

M. F. Jonbert a, sur la propriété Belle Point, 500 acres de riz et 250 de maïs; un peu de cannes.

L'habitation Virginie à M. J. M. Lever, a 50 acres de plant de cannes et 50 de souches. Peu de maïs.

La propriété Résorve, à M. Léon Godchaux, a 255 acres de plant, 219 de souches, 230 de maïs.

Star, à MM. L. Moutz & Cie, a 155 acres de plant, 180 de souches, 125 de maïs; a roulé 250 acres de cannes en 1884, en a tiré 246,000 livres de mélasse, soit 75 gallons sur 1000 livres de sucre.

—Nous entendons encore parler des ravages causés par la terrible maladie du charbon sur les animaux, dans les prairies qui sont à longueur de journée, localité. Vendredi dernier, M. Delambre a perdu neuf mulets en très peu de temps. Les animaux tombaient les uns après les autres, enlevés par la fatale maladie.

M. Joseph Jefferson, le célèbre acteur, a fait passer ses bestiaux de ses pâturages de la Prairie Camille sur ceux de la propriété voisine de M. Satterfield. Il n'a pas, jusqu'ici, perdu une seule tête de bétail.

—La rouille du coton a fait son apparition sur plusieurs propriétés de notre paroisse, mais il n'y a pas eu de progrès alarmants. La plante, d'une très belle apparence, haute de quatre à cinq pieds, dépérit tout d'un coup, on ne sait pourquoi, et meurt. Cette maladie du coton se déclare aussi bien au milieu que sur les bords d'un champ.

—Malgré ces accidents, tout nous promet, en automne, une énorme récolte. Nous espérons bien que les fermiers vont prendre leurs mesures pour, abriter sûrement leurs abondants produits.

—Décédé, à l'âge de 48 ans, de fièvres continues, le Dr. James T. Stewart. Il s'était fait une juste renommée dans notre région. Il était d'Ithaca, New-York, et laisse une veuve et deux enfants pour pleurer sa perte.

L'*Echo*, Lake Charles, paroisse Calcasieu, du 18 juillet :

Dans la semaine qui vient de s'écouler, la chaleur a été étouffante. Dimanche dernier, le thermomètre s'était élevé au-dessus du 90e degrés.

—M. John Burnett vient de couper des trèfles dont une bonne partie avaient trois pieds et davantage de hauteur,—preuve évidente que l'on peut se procurer en abondance, en Louisiane, cette plante qui est un excellent engrais. Avec cette ressource et d'autres encore du même genre, bien utilisées, nous pouvons obtenir de merveilleuses récoltes.

—M. Isaac Nichols, membre du jury de police du 6e "ward" est venu nous voir, cette semaine. Il nous a appris que le foin, dans sa section, est superbe ; il en a vu qui avait atteint une hauteur de cinq pieds. La récolte de maïs sera également abondante.

La population de la région est composée de fermiers intelligents, habiles, qui ont su se créer une indépendance. Sur eux repose l'avenir de la paroisse.

Les affaires de nos scieries s'améliorent tous les jours, et plusieurs viennent de recevoir des commandes importantes du Nord.

Nous avons le droit de nous attendre à de fort belles récoltes du Texas, qui fait vivre en grande partie ces scieries.

D'un autre côté, l'industrie du bâtiment marche très-bien à Lake Charles, et nous sommes à la veille d'une grande reprise des affaires. Sur les 13 moulins que nous avons, 8 travaillent sans relâche.

Dans six semaines—un mois tout au plus—les autres vont recommencer

La production de la paroisse Calcasieu, sous ce rapport, dépasse toutes les espérances.

—Nous apprenons que l'on va bientôt abaisser le prix du frêt sur nos chemins de fer. C'était là, précisément, le principal obstacle au développement de notre commerce. Nous nous attendons à faire de grandes expéditions pour le Texas, en grains, mais surtout en bois de charpente. Nos scieries peuvent fournir les meilleures qualités de bois. Pourquoi ce commerce avait-il baissé ? parce que les prix étaient trop élevés. Avec des taux plus convenables nos affaires vont reprendre avec des villes telles que Waco et Lampasas.

Le *Commercial*, Lake Charles, paroisse Calcasieu, du 18 juillet :

L'état sanitaire est excellent, à présent, dans notre communauté ; pas la moindre trace de maladie.

La rivière et le lac continuent à être assez bas, mais la navigation n'en est nullement retardée.

L'herbe de nos prairies est pleine de vigueur et fournit une abondante nourriture aux myriades de bêtes à cornes et de chevaux qui y paissent. Tous nos animaux sont en très bon état et l'on trouve en abondance de la viande de bœuf sur nos marchés.

Les fruits et les légumes n'ont jamais été si beaux dans notre paroisse, que cette année. Nous en avons plus qu'il ne nous en faut, et à des prix extrêmement modérés.

Le maïs, le riz, les patates douces rendront abondant produit. Il ne faut que regarder la physionomie de nos fermiers pour s'apercevoir que la perspective est belle. Jamais l'avenir de la paroisse de Calcasieu n'a paru aussi brillant.

—A l'exception de quelques ondées partielles, cette semaine, nous avons eu un temps sec et chaud, mais avec une brise constante qui tempérait l'atmosphère et nous a donné des nuits extrêmement agréables.

—Nous apprenons, par un des plus anciens habitants de la paroisse, que, depuis la disparition de l'insecte qui avait fait tant de mal à nos orangeries et à celles des paroisses environnantes, la culture de ces arbres y reprend avec une nouvelle activité. Avant longtemps nous serons à même de donner un excellent rapport sur l'état de nos orangers dans le sud-ouest de la Louisiane.

—Après une longue stagnation dans les affaires, voici qu'elles reprennent, et elles seront probablement très-brillantes, cet automne. Toutes nos scieries s'apprêtent à rouvrir.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 18 juillet :

La situation de la levée Morganza est maintenant la seule qui ait une grande importance sur toute la ligne des levées de la Louisiane, parce qu'étant ouverte, elle livre passage aux eaux, qui viennent inonder une immense étendue de pays. En vain nous avons fait appel au bon sens, à la justice du Congrès, pour en obtenir l'allocation nécessaire afin de protéger les populations contre l'invasion de l'élément destructeur; en vain nous avons prouvé mille fois qu'il est du devoir du gouvernement général d'en agir ainsi, afin de protéger les Etats frontières contre les invasions des indiens

Le Congrès a fait la sourde oreille; nous sommes donc obligés de nous retourner vers le gouvernement d'Etat pour lui demander de venir à notre secours.

Nous n'avons pas encore entendu parler de travaux d'études ou d'estimations faites par le Bureau des ingénieurs d'Etat. Il est maintenant du devoir de nos concitoyens, des habitants des paroisses environnantes, de se lever immédiatement, d'agiter la question, d'insister pour quoi l'on s'occupe de la reconstruction de la levée.

Grâce au cet, le fleuve n'a pas assez haussé, cette année, pour causer de nouveaux désastres, et la population pourra faire une bonne récolte en automne, mais il est impossible qu'une population vive ainsi dans des transes continuelles. C'est le droit du peuple de demander que l'on ferme la crevasse. Il faut qu'il parle hautement, énergiquement, afin de forcer le gouvernement à accomplir, sans délai, d'urgence, un travail qui est un de ses premiers devoirs.

—La semaine passée, le temps a été excessivement chaud ; il y a eu, cependant, quelques pluies qui ont, de temps en temps, rafraîchi l'air.

On nous apprend que le pont jeté sur la Décharge, dans l'Ile de la Fausse Rivière, est achevé. C'est, nous assure-t-on, un beau travail.

Nous avons reçu la visite de M. Meyer Michel, planteur et marchand de Waterloo. M. Michel est émerveillé de nos récoltes et il prédit un grand avenir à la Pointe Coupée. Il commencera la cueillette du coton vers le milieu d'août.

M. M. Thompson, qui vient de parcourir toute la partie inférieure de notre paroisse, nous donne les renseignements les plus encourageants sur Fausse Rivière et l'Ile ; on n'y a pas produit de si beau coton, depuis la guerre.

M. Thompson fait le commerce de la graine de coton. Il nous a appris que les arrangements avaient été pris pour transporter la graine de tous les producteurs de notre section.

Nous avons entendu parler déjà de cueillette de coton faite, cette semaine, sur l'Ile et le Chenal de Fausse Rivière. Si le temps est convenable, nous pourrons, la semaine prochaine, annoncer que plusieurs balles sont déjà envoyées aux moulins.

La récolte de miel, à la Pointe Coupée, ne sera que moitié de ce qu'elle est d'ordinaire. La sécheresse du mois de mai en a été la cause.

M. Lewis Lindsley, en a expédié 50 barils.

Nous publierons, demain, mercredi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

Le roi d'Espagne—dit le *Temps*—n'a pas voulu rester sur le refus opposé par ses ministres actuels à possibiliés à son désir d'aller visiter les foyers de l'épidémie cholérique. Un homme d'esprit, dans les veines duquel coule un peu du sang de son aïeul le Béarnais, l'a pris le parti de brûler la politesse à ses graves conseillers et de faire sous forme d'escapade le voyage que la raison d'Etat lui interdisait. Il a fallu à Alphonse XII autant de ruse pour accomplir son louable objet qu'il en faut à l'ordinaire à un fils de famille en galante aventure. On ne dit pas si le maqueau de couleur muraille et l'échello de soie ont figuré dans les accessoires de cette équipée royale. Toujours est-il que le roi a fort courageusement fait son métier de roi, qu'il a fort bien fait de berner les duègnes de la haute politique et de la raison d'Etat, que la visite aux cholériques d'Aranjuez, dans les conditions où elle s'est accomplie, a rendu au nom royal un légitime regain de popularité, et qu'il pourrait être bien pédantesquement attaché à la lettre du droit constitutionnel pour faire à un jeune prince un grief d'avoir si spirituellement fait son devoir.

La *Gazette officielle* du royaume d'Italie publie la loi prorogeant le traité de navigation avec la France.

Le voici le texte :

Article premier. Le gouvernement du roi est autorisé à proroger jusqu'au 31 décembre 1885 la convention de navigation du 13 juin 1862 entre l'Italie et la France, avec le maintien, pendant la même période, du traitement actuel pour la pêche du corail en Algérie.

Art. 2. Le gouvernement du roi est aussi autorisé à proroger pour la même durée, et avec obligation de réciprocité, le traitement jusqu'à présent accordé, en matière de taxes maritimes, aux vapeurs français du service du sel pastal, avec faculté d'en faire bénéficier les navires italiens ou d'autres nations dans les mêmes conditions.

Pour les visites à bord, on pourra prendre d'accord les dispositions nécessaires afin qu'elles soient exécutées d'une façon convenable aux pêcheurs de la fidélité et de la régularité des communications postales.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Le 5 juillet a eu lieu, dans le département des Côtes-du-Nord, France, une élection sénatoriale en remplacement de M. le comte de Champagny, décédé. Le candidat de la droite, M. le Provost de Launay père, ancien préfet du second empire, a été élu par 762 voix contre 503 données à M. Armez, républicain, et 4 voix perdues. Aux élections du 25 janvier dernier, M. le comte de Champagny avait obtenu 742 voix et M. Armez 560 ; soit, depuis lors, un déplacement de 77 voix au profit du candidat de droite.

D'après le *Rappel* de Paris, du 3 juillet, il se pourrait que les électeurs de France se fassent le 16 août. Un indice montre que le gouvernment a voulu se réserver la possibilité de recourir à cette date. En effet, il n'est attaché à ne faire aucune autre convocation pour le 16 août.

L'ouverture de la conférence générale télégraphique internationale aura lieu, à Berne, le 10 août.

La plupart des Etats européens et un grand nombre d'Etats non européens ont déjà annoncé qu'ils se feraient représenter à cette conférence, à laquelle assisteront aussi des délégués de presque toutes les grandes Compagnies télégraphiques.

Dernièrement, le docteur H. Osiecki, de la Faculté de Paris, faisait, au gymnase nautique de la rue Château-Landon, une expérience très intéressante et dont l'application d'ailleurs fort simple, peut être d'une très grande utilité aux personnes en danger de se noyer.

Le docteur reste submergé la tête au-dessous de l'eau pendant une grande heure, et cela sans aucune fatigue. Il se tient complètement immobile, la tête fortement renversée en arrière, le reste du corps naturellement pendant; il fait de très fortes inspirations régulières.

Comme on le voit, la chose est très simple; nous en avons voulu essayer nous-même, et l'expérience a parfaitement réussi.

Nous croyons cette découverte appelée à une grande popularité et nous engageons les bagneurs à en faire l'essai; cet exercice pouvant leur être utile en cas de crampe ou de fatigue dans l'eau.

Quant aux personnes qui ne savent pas nager et qui tomberaient à l'eau par accident, elles n'ont qu'à ne pas perdre leur sang-froid et à faire ce que nous avons dit plus haut.

Ces jours-ci, la Chambre des députés de France va être saisie d'une proposition de loi tendant à accorder une pension de 6000 fr. à un ex-médecin militaire, le docteur Maillot, âgé, aujourd'hui, de plus de quatrevingts ans, et qui fût, paraît-il, le premier à propager l'usage du sulfate de quinine, dans le traitement des fièvres contractées en Algérie par les troupes françaises. C'était une trouvaille; mais cela ne marcha pas tout seul, et le célèbre Broussais, condamnant le médicament nouveau, cela suffisait pour qu'il fût mis au banc.

Le docteur Maillot ne se lassa point, cependant; et grâce à sa persévérance, le sulfate de quinine est, aujourd'hui, un des rares médicaments connus qui opèrent à coup sûr.

Le rapporteur de la proposition, M. le docteur Félix Martin, député de Saône-et-Loire, conclut à l'adoption de la proposition.—Il faut espérer—dit le *Journal de Genève*—que la Chambre se rallierà à ces conclusions, car il s'agit, en somme, de payer une dette à un homme éminemment utile qui rencontra, lors de ses expériences,—il ne faut pas l'oublier,—l'opposition de médecins qui faisaient autorité en Europe.

Nous avons publié, dans le courant de la semaine dernière, la réponse de l'empereur de Chine à une lettre qui lui avait été adressée par le Pape; nous donnons aujourd'hui la traduction de la lettre de Léon XIII :

A l'illustre et très puissant empereur de la Tartarie et de la Chine,

Très grand empereur,

La guerre qui a éclaté en ces derniers temps en certaines régions de ton empire nous inspire le désir de mériter ton bon vouloir et ta clémence par notre dévotion et notre courtoisie, de crainte que quelque ruine ne frappe la religion catholique, comme conséquence des conflits belliqueux.

Pour cela, en vérité, nous ne faisons qu'exercer les devoirs de l'office qui nous incombent, car il nous appartient de défendre autant qu'il est possible la cause catholique en tous points du monde, et nous ne faisons que suivre l'exemple de nos prédécesseurs, lesquels en plus d'une occasion ont imploré la faveur des puissants princes parmi tes ancêtres à l'égard des missionnaires européens et de la masse des chrétiens.

Ce qui nous inspire grand espoir, c'est le fait que, même à l'époque actuelle, il y a des preuves évidentes de la bonne volonté envers les chrétiens, car nous savons que, dès le premier jour de la guerre, il a été décrété par ton autorité que les chrétiens ne devraient pas être molestés et qu'aucun mauvais traitement ne devait être fait, même aux missionnaires qui appartenaient à la nationalité française. Il n'est personne qui n'ait reconnu tes dispositions équitables et humaines en cette matière.

Très haut prince, la majorité des prêtres européens qui pour l'amour de l'Evangile résident dans ton empire très florissant, y sont envoyés par le pontificat romain, dont ils reçoivent leur nomination, leur commission et toute autorité. Ils ne sont pas, en fait, choisis seulement dans une nationalité, car la plupart de ceux qui travaillent actuellement dans les dix provinces de ton immense empire sont Italiens, Belges, Hollandais, Espagnols et Allemands.

Quant aux prêtres de la Société de Jésus ou de la congrégation des Missions, qui résident dans les huit autres provinces, ils appartiennent aux nationalités les plus diverses. Et cela est complètement en harmonie avec la nature de la religion chrétienne, qui unit par le lien de la fraternité générale tous les êtres humains, sans distinction de lieu et de race.

D'ailleurs, le bien public lui-même bénéficie hautement de l'œuvre de ceux qui travaillent pour l'Evangile, car, ayant l'ordre de se tenir à l'écart de la politique, ils sont tenus à se consacrer complètement à la mission de propager et de maintenir la sagesse qui est en Jésus-Christ. Les principaux principes de la doctrine chrétienne sont ceux-ci : Craindre Dieu et garder la justice pure et intacte en toutes choses, d'où il résulte que nous devons nous soumettre aux magistrats, obéir aux lois et honorer le roi, non seulement par crainte du châtiment, mais aussi parce que la conscience nous dit que telles vertus sont en réalité les meilleures pour que la masse du peuple reste loyale et pour maintenir la sécurité publique.

En réalité, bien loin d'avoir causé quelque gêne au gouvernement ou à l'administration civile, le clergé catholique européen, qui, depuis plusieurs siècles, remplit sa mission apostolique dans le grand empire chinois, loin de nuire—cela est admis universellement—procurera des avantages considérables, obtenus en premier lieu par la propagation de la morale chrétienne et en second lieu par celle de la littérature et des autres arts qui constituent la civilisation. Cela étant l'Unitarisme—ainsi nommé—et le reste ceux qui enseignent les principes chrétiens aux Chinois [illegible] peux mettre en doute que tu trouveras les mêmes hommes rendant toujours obéissance à ton nom et à la majesté avec un égal bon vouloir et avec fidélité.

Ainsi nous t'exprimons, ô très puissant empereur, la plus haute gratitude pour les preuves que tu as données de ta bienveillance envers ces personnes, et, en même temps, nous t'adjurons le plus ardemment par la clémence que tu nourris de les entourer de ta bonté au milieu des vicissitudes qui peuvent naître des événements présents et de leur accorder la protection la plus efficace, afin qu'ils ne souffrent aucun mal et puissent, grâce à toi, remplir, sans être molestés, en toute liberté, les devoirs de leur office.

Nous implorons Dieu, maître du ciel et de la terre, afin qu'il lui plaise de te faire, ô très puissant prince, prospère à perpétuité par les plus riches dons de sa bonté.

Fait à Rome, le premier jour de février 1885, en la sixième année de notre pontificat.

LÉON XIII.

M. Brown-Séquard, qui vient d'être désigné, par l'Académie des sciences, pour le prix biennal de vingt mille francs, est né à l'île Maurice, en 1818.

Fils de M. Edouard Brown, de Philadelphie, et d'une Française, Mlle Séquard, il vint à Paris, en 1838, pour compléter ses études médicales et fut reçu docteur en 1840.

On doit à ce savant physiologiste, professeur au Collège de France, et directeur d'études au laboratoire de recherches, à l'Etoile normale supérieure, de belles découvertes dans le domaine de l'expérience et de l'observation pure. Sa renommée est grande, dans tout le monde savant, pour la série de ses travaux sur l'inhibition, la dynamogénie et l'hypnotisme. Il a été deux fois lauréat du prix Bréant, avec faculté d'en faire bénéficier les vivres italiens ou d'autres nations dans les mêmes conditions.

Après un long séjour à Maurice, où il se distingua, dans une épidémie cholérique, M. Brown-Séquard était allé se pourvoir aux Etats-Unis, où il publia plusieurs ouvrages de médecine très-importants.

Au mois d'août 1878, M. Brown-